FICHE D'INSCRIPTION 2014

(du 01.10.2013 au 30.09.2014)

Le numéro de licence ne change pas. Aucune licence ne sera renouvelée sans payement de la cotisation enregistrée par le trésorier. Toutes les informations sont nécessaires pour l'attribution d'une nouvelle licence FFT. Pour les nouveaux membres le numéro de licence sera automatiquement attribué par la FFT après validation par le TCSG.

Nom :																												
F	Prénom :																											
C	ivi	lité	ا) خ	Мa	da	me	Э,	Ma	ade	m	ois	ell	е	ou	M	on	sie	ur) :									
Nom jeune fille :																												
Date naissance :																												
N	Nationalité :																											
A	dr	es	se	:	•	•		•				•	•				•				•	•			•	•		
(Code postal :																											
V	Ville :																											
F	ay	s:																										
T	él	/ F	/ Fax bureau :																									
Tél / Fax domicile :																												
Tél portable :																												
C	οι	ırri	el	(e	-m	ail):																					
	F	ay	/er	ne	nt	CC	oti	sa	tio	n	C	hè	qı	ıe	οι	ı li	qu	iid	e :									
) at																										

Vous devez imprimer votre licence directement depuis le site de la FFT. Aucun document papier ne vous sera adressé par courrier.

Tarifs:

Naissance	Inscription
Jeunes dès 2006 (8 ans)	60 €
Etudiants 1989 – 1996	80 €
Adultes dès 1996	120 €
Couple	200 €
Couple avec 1 enfant	240 €
Enfant supplémentaire	40 €

Très important Aucune carte clé ne sera délivrée sans les éléments suivants : 1 photo d'identité + un certificat médical valable à votre nom comportant les éléments qui suivent (3 enveloppes timbrées avec votre adresse en cas d'absence d'adresse courriel (e-mail)):

Certificat médical obligatoire rédigé en français :

Monsieur, Madame, Mademoiselle (Prénom, Nom, domicile, No postal, localité) et avec la mention suivante:

Pour les personnes pratiquant le tennis loisirs :

Ne présente pas de contre indication à la pratique du tennis

Pour les personnes (y compris les jeunes) pratiquant le tennis en compétition : Ne présente pas de contre indication à la pratique du tennis en compétition

D'autre part,les cartes clés devront être restituées à la fin de la saison 2014, faute de quoi, une somme de 20 Euros sera réclamée. Cette clause est également valable en cas de perte.